

## GRAND PRIX SENIORS DE LA BAROUGE

### 5 au 7 Juillet 2024

### REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

- Article 1 - **Participation** : Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant plus de 50 ans le premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le 5 juillet 1974.  
Les joueurs licenciés à la ffGolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « Droit de jeu fédéral » pour l'année 2024. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.  
Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffGolf.
- Article 2 - **Formule de jeu** : **54 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour.**
- Article 3 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :
- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| Une série Dames Index inférieur ou égal à 18.4     | Départs marque <b>Rouge</b> |
| Une série Messieurs Index inférieur ou égal à 15.4 | Départs marque <b>Jaune</b> |
- Le nombre total des engagés sera limité à 72 joueurs (dont 7 wild-cards) comprenant 20 places réservées aux dames. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés selon les critères suivants :
- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
  - 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
  - Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.
- Si le quota n'est pas atteint, les places et les wild cards restantes pourront être utilisées pour compléter le Classic Mid-Amateurs qui se déroule le même jour.*
- Article 4 - **Qualification** : après 36 trous, dans chaque série Dames et Messieurs, les 2/3 du champ plus les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour.
- Article 5 - **Déroulement de l'épreuve** :
- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| Jeudi 4 juillet 2024           | Parcours d'entraînement pour 18 trous                                 |
| <b>Vendredi 5 juillet 2024</b> | <b>18 trous Stroke-Play</b>   |
| <b>Samedi 6 Juillet 2024</b>   | <b>18 trous Stroke-Play</b>   |
| <b>Dimanche 7 Juillet 2024</b> | <b>18 trous Stroke-Play, pour les qualifiés qui ont passé le Cut.</b> |
- Article 6 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement incluse)
- |                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Non-abonnés Golf de La BAROUGE | 110 Euros |
| Abonnés Golf de La BAROUGE     | 60 Euros  |

- Article 7 - **Clôture des engagements et inscriptions : le Jeudi 20 Juin 2024 à 18 heures**  
**Inscription uniquement en ligne, sur le site de golf de Mazamet.**  
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement  
Sur site [www.golfmazamet.fr](http://www.golfmazamet.fr) -, par mail : [labarouge@golfmazamet.fr](mailto:labarouge@golfmazamet.fr)
- Article 8 - **Classement et Départage :**  
Classement en brut uniquement sur l'addition des 3 tours.  
Play-off « trou par trou » mort subite sur les trous pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs, sur les trous 1, 2 et 18. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis le 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.
- Article 9 - **Prix et récompenses :** (non cumulables)  
Classements Généraux : Dames : les deux premières                      Messieurs : les trois premiers
- Article 10 - **Remise des prix :** Dimanche 7 juillet 2024, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

## LES DOUBLETTES DE LA BAROUGE

- Article 11 - **PARTICIPATION :** Tous les inscrits au Classic Mid-Amateurs et au Grand Prix Senior de LA BAROUGE participeront automatiquement aux doublettes.
- Article 12 - **LES DOUBLETTES :** formule de jeu en équipe intégrer dans le Classic et le Grand Prix pour tous les participants.  
**FORMULE DE JEU :** Tous les participants composeront librement une équipe de 2 joueurs et/ou joueuses (mixte ou non-mixtes), (mixte Mid-Am avec Sénior ou pas) bref, composition au choix.
- Article 13 - **CLASSEMENT PAR EQUIPES :** pour chacun des 2 premiers tours du Classic et du Grand Prix, le meilleur score par trou de l'équipe sera retenu. **Le Classement final des équipes sera le cumul des meilleurs scores NET par trou sur les 2 premiers tours.** Les éventuels ex-aequo seront départagés sur le cumul des cartes de scores NET de l'équipe sur les 2 jours.
- Article 14 - **PRIX :** les 3 premières équipes les mieux classées en NET seront récompensées.
- Article 15 - **REMISE DES PRIX suivie d'un COKTAIL DINATOIRE :** à l'issue de la 2<sup>nd</sup> journée le samedi 6 juillet 2024, aux environs de 19h30 offert à tous les participants.